

APPEL AUX CANDIDATURES FM
DANS LE RESSORT DU CTA DE LYON
(Décision n° 2019-302 du 26 juin 2019)

Candidat sélectionné dans la zone de Lyon

Dans le cadre de la procédure d'appel aux candidatures du 26 juin 2019, rouverte à la suite de la décision de la Cour administrative d'appel de Paris du 17 mars 2023, l'Arcom, réunie le 5 juillet 2023, a décidé de sélectionner le candidat suivant :

RHÔNE (69)

Zone : Lyon

2019-LY-E001

SAS Sud Radio
(Sud Radio)

Fréquence : 105,8 MHz